

Communiqué sur la journée du 11 décembre 2009

Des agents mobilisés, des monuments fermés, le Panthéon occupé !

Des assemblées générales se sont tenues ce matin sur plusieurs monuments du CMN et les agents de l'établissement ont répondu très nombreux à l'appel à la mobilisation d'aujourd'hui.

Presque tous les monuments parisiens étaient fermés : l'Arc de Triomphe (y compris en nocturne), la Conciergerie, la Sainte-Chapelle, les Tours de Notre-Dame, le Palais-Royal était complètement clos car tous les agents d'accueil surveillance prévus ce jour étaient grévistes.

Après s'être rassemblés à l'Arc de Triomphe à midi, les grévistes d'Ile-de-France, se sont dirigés vers le Panthéon afin d'y organiser une opération caisse gratuite, à la plus grande joie des visiteurs avec qui les grévistes ont pu échanger sur les raisons de ce mouvement et de leurs conditions de travail.

En province, le château d'If, l'abbaye de Montmajour, les remparts d'Aigues-Mortes, le château de Carcassonne, une des tours de La Rochelle, le château d'Azay-le-Rideau étaient fermés et on compte de nombreux grévistes dans l'ensemble des monuments où parfois l'ouverture au public s'est faite à l'encontre des règles de sécurité élémentaires.

Par ailleurs, sur les établissements du ministère de la Culture, dans la continuité du préavis intersyndical du 2 décembre, Orsay, Pompidou et la BPI étaient également fermés.

Concernant les revendications spécifiques au CMN, voici les réponses apportées par le ministère de la culture et la direction de l'établissement :

- **sur les risques de décentralisation via l'article 52 du projet de loi de finances 2010** : « [le ministre] souhaite conforter le rôle du CMN et l'accompagner dans la mission de réflexion sur son avenir lancé par le Président de la Commission Culture du Sénat. [...] le Ministre sera naturellement très attentif à la rédaction du décret d'application de l'article 52. »
- **sur la titularisation des vacataires parisiens CDIés au 1^{er} décembre** : une réunion est prévue mi-janvier 2010 afin d'élaborer les modalités de mise en œuvre. Cette réunion se tiendra dans la même configuration intersyndicale que les précédentes.
- **Sur un plan de déprécarisation national** : l'observatoire de la précarité se réunira avant fin janvier 2010 et « formulera des propositions poursuivant le même objectif de déprécarisation sur les filières accueil-surveillance, jardins, billetterie et comptoirs de vente. »

- **Sur la reprise des négociations concernant la réforme du statut des personnels contractuels et la grille salariale** : « *La volonté de l'établissement de réviser le statut en lien étroit avec la tutelle est affirmée* ». Une réunion se tiendra le 25 janvier ou le 1^{er} février prochain. « *Le ministère de la culture et de la communication s'engage aux côtés de l'établissement pour que la révision du statut soit finalisée avant le 31 décembre 2010. Dans ce cadre, tous les personnels rémunérés par l'établissement, seront intégrés dans la grille statutaire, sans exception.* »

Ce document a été signé par la conseillère sociale du ministre de la culture et la présidente du CMN.

Les priorités de l'établissement pour 2010 sont clairement affichées et identifiées en matière d'emploi de statuts et de salaires et un calendrier est proposé dès le mois de janvier. Le ministère de la culture s'est engagé aux côtés du CMN sur l'ensemble de ces points.

Mais n'oublions pas que c'est la détermination de l'ensemble des personnels du CMN capables de se mobiliser fortement qui a permis d'obtenir ces avancées non négligeables.

Nous appelons les agents à se déterminer sur l'ensemble de ces points.

Paris, le 11 décembre 2009 à 21H45